

# Projet de substitution de produits dans la coiffure

2018/2019

27 Novembre 2018

Philippe MUCCHIELLI,  
Directeur du CNIDEP

*Pour le développement de bonnes  
pratiques environnementales  
dans l'artisanat*



Centre National d'Innovation  
pour le Développement durable  
et l'Environnement  
dans les Petites entreprises



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
Meurthe-et-Moselle

# Présentation du CNIDEP

- 1993 : Première Chambre de Métiers et de l'Artisanat à créer un poste de conseiller en environnement
- Labélisé pendant 15 ans Pôle d'Innovation Technologique de l'Artisanat
- 2009 : Ecoconstruction d'un bâtiment de 366 m<sup>2</sup>
- 4 spécialistes + 1 directeur
- 25 années d'expérience :
  - Formation à l'environnement de créateurs d'entreprises
  - Références documentaires
  - Diagnostics en entreprise
  - Information personnalisée d'entreprises
  - Formation de chefs d'entreprises sur thématiques diverses
  - Appui aux Chambres de Métiers et l'Artisanat
  - Etudes par branche d'activité (déchets, eaux usées, énergie, bruit)
  - Accompagnement de collectivités territoriales et de syndicats intercommunaux



## La genèse du dossier

- Le CNIDEP a souhaité dans la continuité des deux premiers plans régionaux santé environnement pouvoir proposer une action de promotion de la substitution de produits nocifs sur la santé et l'environnement dans l'artisanat.
- Cette action a vu le jour grâce au soutien de la DREAL, de l'ARS et de la Région Grand Est.
- Le PRSE3 apporte également grâce à son comité d'animation un appui important pour assurer la bonne mise en œuvre de ce type d'actions.



# La problématique santé-environnement dans la coiffure

- La problématique santé dans le secteur de la coiffure
  - Les coiffeurs parmi les plus touchés par les allergies professionnelles respiratoires
  - Ils peuvent aussi être atteints de dermites, asthmes
  - Une problématique sanitaire probablement encore sous-évaluée : les atteintes à long terme dues aux perturbateurs endocriniens
- La problématique environnement dans le secteur de la coiffure
  - Le rejet de substances dangereuses dans les réseaux
  - Le rejet de Composés Organiques Volatils dans l'air
  - L'élimination des déchets dangereux

# Une hiérarchisation du risque chimique adapté à l'artisanat

- Un travail basé sur la Fiche de Données de Sécurité
    - Identification et notation des dangers
      - Santé, environnement et risque physique
    - Impact du produit sur les diverses sphères de l'environnement
      - en fonction de son état et de son mode d'utilisation
    - Aggravation de la notation
      - En présence de substances PBT\* ou prioritaires dans l'artisanat (DCE...)
    - Passage de la notion de danger à la notion de risque
      - Quantités et fréquence d'utilisation du produit en entreprise
  - Classification finale du produit
- \* PBT: Persistent Bioaccumulable et Toxique

## Réalisation de l'état des lieux du risque chimique pour le métier de la coiffure

- Recenser les produits les plus couramment utilisés dans le métier et les pratiques professionnelles (UNEC, CFA, retours professionnels).
- Récolte des données de danger sur ces produits, en particulier collecte des FDS auprès des fournisseurs
- Hiérarchisation des produits et dégagement de priorités à l'aide d'un outil d'évaluation des risques santé-environnement adapté à la coiffure.
  - 34 colorations classiques
  - 28 colorations végétales
  - 20 shampoings classiques
  - 5 shampoings alternatifs

## Sensibilisation des professionnels aux risques et aux bonnes pratiques (16 entreprises)

- Sensibilisation des artisans, futurs artisans et jeunes en apprentissage à la problématique du risque chimique :
- Rencontre d'entreprises : sensibilisation personnalisée des artisans et de leurs salariés par la réalisation de prédiagnostics produits en entreprise : recensement des produits présents, des risques et des pratiques pour information de l'entreprise, pointage des écarts réglementaires, proposition de bonnes pratiques, remise d'un rapport.
- Recensement des problèmes sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation de produits, directe (artisan, salarié, apprenti) ou indirecte (client)
- Proposition d'intégration à la démarche de substitution

## Travail 2019

### Accompagnement des entreprises à la substitution (8 entreprises)

- Etude des besoins de chaque entreprise volontaire selon les problèmes signalés, les besoins de la clientèle, etc.
- Recherche de produits de substitution adéquats avec l'entreprise et auprès des fournisseurs
- Réalisation de tests de produits de substitution dans les entreprises et/ou dans un CFA
- Rédaction d'un rapport pour chaque produit testé
- Diffusion d'une fiche résumant les résultats du test auprès d'entreprises à diverses occasions



## Travail 2019

### Montage d'une action dans la métiers de l'automobile

Le CNIDEP souhaite mener la même démarche dans les garages sachant que ce métiers a déjà fait l'objet d'actions dans la cadre du plan santé au travail.

L'approche sera de se positionner en complémentarité sur les aspects environnementaux et sur les typologies de produits étudiés. Atmo Grand Est qui est partenaire de cette action étudiera également l'impact de voisinage au travers de mesures de qualité de l'air.



Merci de votre attention

